
ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE

DÉLÉGATION DE POUVOIR CONSENTIE PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 FÉVRIER 2017

DÉCISION DE PRISE EN CHARGE D'UNE ÉTUDE TECHNIQUE

DEMANDE D'INTERVENTION :	Diagnostics techniques et étude de maîtrise d'œuvre sur le site de l'ancien Ecole Schweitzer quartier Saint-Jean à Saint-Lô (Département de la Manche)
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL	Prise en charge sous réserve de la production d'une délibération engageant la participation financière de la collectivité à hauteur de 25% du montant prévisionnel HT auquel s'ajoute la TVA récupérable grevant l'ensemble de l'intervention, soit une participation maximale de 33 750 €.
SITUATION DU BIEN :	Un bâtiment en R+1 (ancienne école, actuellement maison des associations) et un bâtiment en RDC (centre aéré) – parcelle CY 247
PROJET :	La ville a souhaité rééquilibrer la répartition des écoles sur son territoire et renforcer son "attractivité" scolaire, d'où le projet de fermer deux écoles à proximité du site, elles-mêmes loin d'être entièrement occupées et de créer une nouvelle école sur le site de la maison des associations de l'impasse Schweitzer.
VALIDATION PARTENAIRE REGION :	Commission permanente régionale du 18-09-2017
PROPRIÉTAIRE :	Ville
ENVELOPPE PROJET :	75 000 €HT

ROUEN, le **18 OCT. 2017**

Le Directeur Général
de l'EPF Normandie,

Gilles GAL

